

Christian Dior

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE AU CAPITAL DE 361 015 032 EUROS - 582 110 987 R.C.S PARIS
30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS 75008

Assemblée générale mixte du jeudi 23 avril 2026

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli – 75001 Paris, le **jeudi 23 avril 2026 à 15 heures 30**.

Pour assister à l'Assemblée générale, il est indispensable d'être en possession d'une carte d'admission et d'une pièce d'identité, étant rappelé que tout mandataire devra justifier d'un mandat (y compris entre conjoints) et présenter sa pièce d'identité ainsi que la copie de celle du mandant.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale, a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/pages/balo) le lundi 16 mars 2026, bulletin numéro 32.

L'avis de convocation a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/pages/balo) le mercredi 1^{er} avril 2026, bulletin numéro 39.

Conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, les actionnaires pourront consulter sur le site internet de Christian Dior <https://www.dior-finance.com/fr/accueil.html> (Rubrique Documentation/Assemblée générale) les documents d'information préparatoires à cette Assemblée.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.